

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

BUREAU DE COMMUNAUTE Séance du jeudi 6 octobre 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS	DORD Dominique
AIX LES BAINS	BERETTI Renaud
AIX LES BAINS	FRUGIER Michel
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
BOURGET DU LAC	FRANCOIS Marie-Pierre
BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	FALCETTA Nicole
DRUMETTAZ CLARAFOND	JACQUIER Nicolas
GRESY SUR AIX	CLERC Robert
MERY	BOUVIER Eudes
LE MONTCEL	EICHENLAUB Jean-Christophe
MOUXY	KOEHREN Gabrielle
ONTEX	CURTILLET Jacques
PUGNY CHATENOD	MASSONNAT Jean-Guy
SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard
TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude
TREVIGNIN	GONTHIER Gérard
VIVIERS DU LAC	AGUETTAZ Robert
VOGLANS	MERCIER Yves

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel	Directeur général des services
M. GIMOND Frédéric	Directeur général adjoint
M. MAILLAND Thierry	Responsable Développement économique
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle	Responsable juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 septembre 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 12 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 6 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 19 présents et 19 votants en début de séance.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

EAU POTABLE DE SECOURS

Équipement pour l'exploitation et la récupération des mesures en continue du débit et de la turbidité des sources - Demande de subvention

Monsieur le Président rappelle le transfert de la compétence eau potable à la CALB, à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 2016.

Monsieur le Président rappelle les travaux d'équipement des sources utilisées pour la production d'eau potable. Les équipements permettent de connaître précisément les débits d'étiages, les débits utilisés par les services d'alimentation en eau potable, ainsi que la qualité de la ressource en termes de turbidité.

La récupération et la gestion des données récupérées s'avèrent problématique, difficile à gérer et très chronophage. Il est donc proposé de se doter d'un outil (logiciel de supervision) spécifique pour la récupération automatique et la préparation au stockage de ces données.

Complété par l'organisation de la récupération, la validation, la structuration des fichiers et l'archivage des données, le dispositif permettra également la « bancarisation » exigée par l'Agence de l'eau.

La mise en œuvre du dispositif est prévue à partir de novembre 2016 par l'installation du logiciel de télésurveillance. La mise en œuvre de l'automatisation de la récupération, du stockage et de l'organisation des données s'étalera sur deux années environ.

Le crédit d'investissement est ouvert au budget 2016 "Eau Potable de Secours", pour l'installation du Logiciel.

Cette acquisition s'inscrit dans le Plan de la Gestion de la Ressource en Eau du territoire (PGRE).

Le montant prévisionnel de la solution est détaillé comme suit :

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT HT
Fourniture du Logiciel	12 000 €
Installation et paramétrage	4 000 €
Fourniture du matériel nécessaire	2 000 €
Développement d'écrans synoptiques	3 500 €
Prestations d'intégration de 20 sites en 2016-2017	4 000 €
Prestations d'intégration de 20 sites en 2017-2018	4 000 €
Prestations d'intégration de 20 sites en 2018-2019	4 000 €
Développement de « passerelles » pour organiser le stockage	3 000 €
Développement de rapports spécifiques	2 500 €
Vérification, validation et adaptations suite à l'utilisation	1 500 €
TOTAL GENERAL	40 500 €

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer ces opérations, soit l'Agence de l'eau et le Département de la Savoie.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet d'équipement d'une supervision pour récupération, validation, archivage informatique et bancarisation des données pour l'agence de l'eau
- AUTORISE le Président à déposer ce dossier auprès de nos partenaires financiers (Agence de l'Eau et Département de la Savoie) au titre du PGRE et sollicite les subventions les plus élevées possibles,
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé de l'installation préalablement à la décision d'aide des financeurs.

Aix-les-Bains, le 6 octobre 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 19
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Equipement pour l'exploitation et la récupération des mesures en continue du débit et de la turbidité des sources - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 11/10/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 11/10/2016

Numéro de l'acte : d1528 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20161006-d1528-DE

Date de décision : 06/10/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions